



## SIAEP DU LECTOIROIS

### COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020

**Etaient présents** : Philippe BLANCQUART, Président - Serge BADOR – Chantal LABAN – Daniel BOUNET – Thomas CARAYON – Marie Paule SOMMABERE – Karine MANEN – Gyril TASSO - Hervé CHARLES – Christian BOUCHER – Michel SABATIER – Claude TUO – Caroline QUINART – Benoît DUGOUJON.

**Etaient absents ou excusés** : Xavier BALLENGHIEN – Philippe DE LACVIVIER – Pierre DULONG – Jérôme LABAT – Rémy WILK.

Nombre de délégués : 19

Absents : 5

Le quorum étant atteint, Le Président, ouvre la séance, remercie les délégués pour leur présence et rappelle l'ordre du jour.

#### **Approbation du Compte Rendu de la séance du 20 juillet 2020**

Lecture est faite du compte rendu de la séance du 20 juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 20 juillet 2020.

#### **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019 (RPQS)**

Le RPQS 2019 établi par M. LESOURD (CIMEE) est présenté en séance par Céline ADAM. Il évoque notamment les différents indicateurs techniques et fait ressortir les pistes d'amélioration. Concernant la connaissance du patrimoine, l'indice d'évaluation du niveau de connaissance des réseaux d'eau potable du SIAEP est passé de 28 à 120 points grâce à la réalisation du schéma directeur d'eau potable. Philippe BLANCQUART précise que cette évaluation est très importante car elle permet de solliciter les aides pouvant être attribuées pour réaliser certains travaux.

Céline ADAM précise qu'il y a lieu néanmoins d'améliorer la cartographie de la localisation des branchements. La question est posée de savoir si ces repérages sont réalisés grâce à des points GPS. Céline ADAM répond par l'affirmative mais la cartographie ne s'arrête pas à une géolocalisation, elle intègre d'autres données techniques (diamètre, matériaux...) qu'il convient de renseigner dans la base de données de l'exploitant.

Restent également conséquents les volumes d'eau perdus sur le réseau de distribution. Le rendement du réseau en 2019 est de 64,2%, l'objectif fixé par arrêté préfectoral étant d'atteindre 65.5 %. Les travaux de réhabilitation des canalisations doivent donc se poursuivre. Caroline QUINART demande quelle est la durée de vie d'un réseau. Céline ADAM répond qu'elle est prévue pour 50 ans en moyenne.

Le Président soumet au vote le RPQS 2019. Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service de l'eau.

### **Présentation des Appels à projets de l'Agence de l'Eau Adour Garonne**

Dans la continuité du 1<sup>er</sup> appel à projet et toujours dans un objectif de réduction de fuites pour un meilleur rendement de réseau (objectif fixé par la loi du Grenelle II : 70 %) l'AEAG vient de lancer deux appels à projets :

#### **1) Réhabilitation structurelle et mise en sécurité des réservoirs ;**

Céline ADAM présente le projet de travaux à réaliser sur les réservoirs prioritaires, à savoir les réservoirs sur tour de Banel (Lectoure), Saint Mézard, Marsolan et Lagarde-Fimarcon. Il s'agit de travaux de réhabilitation, d'étanchéité, de serrurerie, et de mise en sécurité.

Le montant de ces opérations est estimé à 334 186.95€ HT et le financement serait le suivant :

- Subvention AEAG : 100 256.08 €
- Autofinancement : 233 830.07 € HT

Caroline QUINART demande s'il serait possible de solliciter une subvention pour l'amélioration du patrimoine notamment pour la réhabilitation du château d'eau de Lectoure. Céline ADAM répond que cela pourrait se faire si les aménagements concernaient la partie extérieure. Néanmoins le projet serait probablement soumis à la validation de l'architecte des bâtiments de France.

Concernant les détecteurs de présence qui font partie de la mise en sécurité, Caroline QUINART demande si une intrusion est déjà intervenue. Céline ADAM répond qu'à sa connaissance cela ne s'est pas produit mais que dans le contexte actuel, il s'agit d'une mesure préventive visant à lutter contre d'éventuelles attaques terroristes.

Philippe BLANCQUART remercie Céline ADAM pour le travail accompli sur la présentation de ce dossier et demande aux membres présents de se prononcer sur cet Appel à Projet.

Après en avoir délibéré, les membres présents décident, à l'unanimité, de répondre à l'appel à projet « Réhabilitations des réservoirs » lancé par l'Agence de l'eau et de solliciter son concours financier à hauteur de 30% des dépenses engagées.

#### **2) Remplacement des canalisations :**

Céline ADAM présente le deuxième appel à projet concernant le réseau. Elle rappelle qu'il s'agit de définir un plan d'actions sur 5 ans ayant pour objectif de réduire les fuites sur le réseau. Pour mémoire, l'objectif fixé par le scénario B proposé par le Schéma Directeur avait été retenu par le Comité Syndical, soit un taux de renouvellement de réseau de 0.6 % par an. Les tronçons concernés sont présentés par ordre de priorité technique et ont été classés en criticité rouge dans le schéma directeur (forte propension à la casse).

L'estimation financière globale du plan pluriannuel présenté par ordre de priorité s'élève à 1 839 100 € HT et son financement serait le suivant ;

- Subvention AEAG : 551 730.00 €
- Autofinancement : 1 287 370.00 € HT

Caroline QUINART demande comment les travaux sont effectués si le réseau traverse un champ cultivé par exemple. Céline ADAM répond qu'un travail de communication est effectué en amont par l'Entreprise titulaire du marché (BAYOL) et que les travaux démarrent à une date convenue avec le propriétaire du terrain ;

Christian BOUCHER indique qu'un projet de réaménagement de la place du village de Pergain Taillac est programmé et que les travaux impacteront le réseau d'eau potable. Il précise que l'opération sera réalisée en 2022. Céline ADAM répond qu'elle en prend note pour l'intégrer au

programme 2022, ces travaux d'eau potable ayant déjà été chiffrés il y a deux ans par le maître d'œuvre du SIAEP, la société NALDEO.

Le Président remercie de nouveau Céline ADAM pour le lourd travail qu'elle a accompli et demande aux membres présents de se prononcer sur ce deuxième Appel à Projet

Après en avoir délibéré, les membres présents décident, à l'unanimité, de répondre à l'appel à projet « fuite réseau » lancé par l'Agence de l'eau et de solliciter son concours financier à hauteur de 30% des dépenses engagées.

### **Décision Modificative n° 1**

Nadine de GRENIER explique qu'il y a lieu de modifier le BP 2020 pour régulariser le montant des intérêts courus non échus de l'année N-1 ainsi que le montant du remboursement du capital et des intérêts de l'emprunt de 658 790 € contracté fin 2019 pour financer les investissements 2020.

A ce titre, le Président demande au Comité de se prononcer sur la décision modificative suivante :

#### **INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	8 100,00		
2156 (21) : Matériel spécifique d'exploitati	-8 100,00		
	<b>0,00</b>		

#### **FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
651 (65) : Redevance pour concessions, bre	-2 100,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	2 100,00		
	<b>0,00</b>		

<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	
-----------------------	-------------	-----------------------	--

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, approuve, à l'unanimité la Décision Modificative N° 1.

### **Questions diverses**

Karine MANEN fait part aux membres présents du manque de pression constaté au-dessus du château d'eau de Gimbrède (VC6). Caroline QUINART ajoute que le même problème a été signalé à Saint Mézard (VC11) et qu'il ne se résout pas. La SAUR a expliqué que le diamètre du réseau était trop petit.

Céline ADAM répond qu'elle étudiera ces deux dossiers dans les meilleurs délais.

Philippe BLANCQUART remercie de nouveau les délégués pour leur présence compte tenu des conditions d'accueil liées à la crise sanitaire. Il propose d'organiser les prochaines réunions par rotations dans les locaux des communes du Syndicat. L'ensemble des membres présents acceptent cette proposition.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

**Le Président, Philippe BLANCQUART**

